

# LE PRESIDENT

## JOURNAL NAPOLÉONIEN

BUREAUX : RUE CENTRALE, 18, A LYON.

### AUX ELECTEURS.

Au jour du scrutin, les électeurs devront se mettre en garde contre tous les bruits qu'on tentera certainement de répandre au sujet de la maladie, de la mort, ou du désistement de Louis-Napoléon Bonaparte.

**Louis-Napoléon BONAPARTE.**

### Avis aux scrutateurs.

Nous avons la certitude qu'on a distribué au peuple des bulletins portant *Louis-Napoléon Bonaparte*. Le plus léger frottement de la manche fait disparaître le nom de Louis-Napoléon qui se remplace par celui du général *Eugène Cavaignac*.

Lyon, le 9 décembre 1848.

### Aux Ouvriers.

Tous les encensoirs fument, toutes les lyres sont tendues, toutes les louanges sont épuisées,

et c'est vers vous, travailleurs, que se dirigent ces flatteries, ces adulations, ces caresses! C'est à votre vote que l'on prodigue des avances, c'est votre vote que l'on veut gagner par des promesses: Votre concours peut donner la victoire, et c'est la victoire que l'on veut à tout prix, parce que, derrière la victoire, le parti du généreux Cavaignac ne voit que des places, que de l'argent, que du pouvoir.

A toutes ces séductions qui vous entourent, à tous ces appels qui vous sont adressés, nous n'opposerons que peu de mots.

Voulez-vous un gouvernement patriotique, un gouvernement dont le chef sort de la plus grande de nos gloires nationales, et dont les membres seront les hommes qui honorent le plus la France? voulez-vous de la sécurité dans les affaires, de l'activité dans le travail? voulez-vous des institutions sagement progressives, toutes les améliorations données par la loi et par le suffrage universel? voulez-vous le bien-être pour les citoyens français et la grandeur pour la France? eh bien! ouvriers, si vous voulez cela, si vous êtes épris d'un égal amour pour la liberté et pour la patrie; si vous voulez marcher vers l'avenir en rendant hommage aux souvenirs magnifiques d'une époque où notre drapeau étendait son ombre sur l'Europe, nommez Louis-Napoléon Bonaparte.

Mais si vous voulez le crédit mort et le commerce languissant, si vous voulez ce système boiteux qui n'a vécu que de dissimulation et de ruse, si vous voulez un statu quo sans profit et sans honneur, une coterie au pouvoir et la misère dans le

pays, nommez Cavaignac!

D'autres vous disent encore: Nommez ou Ledru-Rollin ou Raspail, ceux-là sont vos amis dévoués, ce sera au moins une protestation. S'ils sont vos amis, nous n'en savons rien; mais ce que nous savons, c'est que les protestations ne servent à rien, elles n'ont aucun but utile et que ceux qui les font en sont les victimes; ce que nous savons, c'est qu'en votant pour Raspail et Ledru-Rollin, vous votez pour Cavaignac, car il est évident que si Louis-Napoléon Bonaparte n'obtient pas la majorité, l'Assemblée nationale choisira Cavaignac. Donc en votant pour Raspail et Ledru-Rollin, qui n'ont aucune chance, vous donnez gain de cause à Cavaignac. Ouvriers, choisissez entre ces deux concurrents sérieux, Cavaignac ou Louis-Napoléon Bonaparte.

Henri IV l'a dit: Paris vaut bien une messe!

Le mot n'a pas vieilli. Il est de circonstance. On le dirait fait d'hier.

Que d'habiles gens pensent de la présidence ce que Henri IV pensait de Paris! Aussi fait-il bon de voir à l'œuvre les nouveaux convertis. M. Cavaignac est touché de la grâce. Il ne rit plus de la Sainte-Ampoule. Il s'en oindrait volontiers le front si cela donnait des voix.

Et M. Marrast! Il dit son chapelet et se fait recommander au prône. Que voulez-vous, ce bas monde a ses nécessités: il faut s'y résigner doucement. On peut bien, pour aller à la présidence, passer par la porte d'un confessionnal.

### FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

**Louis-Napoléon BONAPARTE**

JUGÉ PAR

Chateaubriand, Armand Carrel, George Sand, Béranger,  
Odilon Barrot, Louis Blanc, le National, etc., etc.

### LETTRE DE GEORGE SAND.

(Cette lettre fut écrite au moment où le prisonnier de Ham venait de terminer son ouvrage sur le paupérisme.)

PRINCE,

Je dois vous remercier du souvenir flatteur dont vous m'avez honorée en m'adressant, avec un mot de votre main qui m'est précieux, le noble et remarquable travail sur l'extinction du paupérisme. C'est de grand cœur que je vous exprime l'intérêt sérieux avec lequel j'ai étudié votre projet. J'ai été surtout frappée de la juste appréciation de nos malheurs et du généreux désir d'en chercher le remède. Quant à bien apprécier les moyens de la réalisation, je ne suis pas de force à le faire, et, d'ailleurs, ce sont là des controverses dont je suis sûre que vous feriez, au besoin, bon marché. En fait d'application, il faut peut-être avoir la main à l'œuvre pour s'assurer qu'on ne s'est point trompé, et le rôle d'une vaste intelligence est de perfectionner les plans en les exécutant.

Mais l'exécution, Prince, en quelles mains l'avenir la

confiera-t-il? Il y a peut-être inconvenance et manque de respect à soulever cette question en vous parlant.

Peut-être aussi de vives sympathies en donnent-elles le droit. Je ne sais pas si votre infortune a des flatteurs, je sais qu'elle mérite d'avoir des amis. Croyez qu'il faut plus d'audace aux esprits courageux pour vous dire la vérité aujourd'hui, qu'il n'en eût fallu si vous eussiez triomphé. C'est notre habitude, à nous, démocrates, de braver les puissants, et cela ne nous coûte guère, quel qu'en soit le danger. Mais devant un héros captif et un guerrier enchaîné, nous ne sommes pas braves. Sachez-nous donc quelque gré, vous qui comprenez ces choses, de ce que nous voulons nous défendre des séductions que votre caractère, votre intelligence et votre situation exercent sur nous, et de ce que nous osons vous dire la vérité de nos consciences. Cette vérité, c'est que jamais nous n'eussions reconnu d'autre souverain que le peuple, et que la souveraineté de tous nous paraîtra toujours incompatible avec celle d'un homme. Aucun miracle, aucune personification du génie populaire dans un seul, ne nous prouvera le droit d'un seul. Mais vous savez cela; vous le saviez peut-être quand vous marchiez vers nous. Et nous, s'il eût fallu que nous fussions conquis, nous eussions préféré à toute autre une conquête qui eût ressemblé à une délivrance. Mais il nous eût fallu vous voir à l'épreuve, et ce que vous ne saviez pas, c'est que les hommes longtemps trompés et opprimés ne s'éveillent pas dans un jour à la confiance. La pureté de vos intentions eût été fatalement méconnue, et vous ne vous

seriez pas assis au milieu de nous sans avoir à nous combattre et à nous réduire. Telle est l'inflexibilité des lois qui entraînent la France vers son but, que vous n'avez pas mission, vous, homme d'élite, de nous arracher à la tyrannie. Hélas! vous devez souffrir de cette pensée, autant qu'on souffre de l'envisager et de le dire; car vous méritiez de naître en des jours où vos rares qualités eussent pu faire notre bonheur.

Mais il est une autre gloire que celle de l'épée, un autre ascendant que celui des faits, vous le savez maintenant que le calme du malheur vous a rendu toute votre sagesse, toute votre grandeur naturelle, et vous n'aspirez, dit-on, à n'être qu'un citoyen français; c'est un assez beau rôle pour qui sait le comprendre. Vos préoccupations et vos écrits prouvent que nous aurions en vous un grand citoyen, si les ressentiments de la lutte pouvaient s'éteindre, et si le règne de la liberté venait un jour guérir les ombrageuses méfiances des hommes. Vous voyez comme les lois de la guerre sont farouches et implacables, vous qui les avez courageusement affrontées et qui les subissez plus courageusement encore. Elles paraissent odieuses quand on voit un homme tel que vous en être la victime.

Eh bien! là est votre gloire nouvelle, là sera votre grandeur véritable. Le nom terrible et magnifique que vous portez n'eût pas suffi pour nous vaincre. Nous avons à la fois diminué et grandi depuis les jours d'ivresse sublime qu'il nous a donnés. Son règne illustre n'est plus de ce monde, et l'héritier de son nom, penché, médite, attendri

Les bons apôtres! les saints personnages! Comme ils encensent aujourd'hui l'idole qu'ils ont traînée pendant toute leur vie dans la poussière; comme ils s'inclinent pieusement devant cette autorité catholique, apostolique et romaine qu'ils ont poursuivie si longtemps de leurs sardoniques impiétés!

Il n'y a pas jusqu'à l'honorable M. Freslon, ministre de l'instruction publique et des cultes qui édifie le monde de son évangélique piété. Il y a dix ans, M. Freslon, faisait jeter dans la rivière d'Angers les reliques de Sainte-Agape, venues de Rome, en s'écriant : *Si la Sainte sait vraiment faire des miracles, elle surnagera!* Et, au moment où nous écrivons ces lignes, le même M. Freslon court la poste pour aller recevoir en personne le pape qui vient de Rome, lui aussi, comme les reliques de Sainte-Agape.

O touchant effet de la grâce! O douce piété! O sincérité sublime de la foi!!

## Assemblée nationale.

SALLE DES PAS-PERDUS.

Il y avait aujourd'hui une grande agitation dans la salle des conférences et dans les couloirs de l'Assemblée nationale. MM. les représentants étaient vivement préoccupés de la liste des récompenses nationales publiée ce matin par les journaux, et où figurent, à côté de personnages haut placés, des représentants au nombre desquels figurent MM. de Larochejacquelein, Danjou, Bérard, de Rancé, etc... L'indignation était à son comble; on s'exaltait mutuellement au sujet de cette honteuse pièce de notre histoire de 1848. Le général Bedeau déclarait formellement que, si le chef du pouvoir ne prouvait pas de la manière la plus positive qu'il n'a pas participé à cette incroyable mesure, il se séparait à tout jamais de son ancien compagnon d'armes.

— On nous annonce à l'instant que le gouvernement s'est décidé à donner aujourd'hui même à la tribune des explications sur un fait qui, depuis hier soir, a causé à Paris la plus profonde émotion. M. Marrast avait jugé à propos de ne pas venir occuper le fauteuil de la présidence au commencement de la séance. C'est M. Bixio qui le remplaçait.

On conçoit sans peine l'effet désastreux causé par la publication d'une pareille pièce signée Eugène Cavaignac; à quoi tient maintenant cette can-

sur le sort des prolétaires!

Oui, c'est là votre gloire! C'est un aliment sain qui ne corrompra pas la sainte jeunesse et la haute droiture de votre âme, comme l'eût fait peut-être l'exercice du pouvoir malgré vous. Là serait le lien du cœur entre vous et les âmes républicaines que la France compte par millions aujourd'hui.

Quant à moi, je ne connais pas le soupçon, et s'il dépendait de moi, après vous avoir lu, j'aurais foi en vos promesses, et j'ouvrierais la prison pour vous faire sortir, la main pour vous recevoir.

Mais, hélas! ne vous faites pas d'illusions! ils sont tous inquiets et sombres autour de moi, ceux qui aspirent à des jours meilleurs. Vous ne les vaincrez que par les idées, par le sentiment démocratique, par la doctrine de l'égalité. Vous avez de tristes loisirs, mais vous savez en tirer parti. Parlez-nous donc souvent de délivrance et d'affranchissement, noble captif! Le peuple est comme vous dans les fers, Le Napoléon d'aujourd'hui est celui qui personnifie les douleurs du peuple, comme l'autre personnifiait ses gloires.

Acceptez, Prince, l'expression de mes sentiments respectueux.

28 novembre 1844.

Signé, GEORGE SAND.

## LETTRÉ DE BÉRANGER.

(Cette lettre fut écrite à l'époque où parut la brochure sur la question des sucres. Cette question avait été traitée si bien par le prince, que plusieurs chambres de commerce en firent faire des éditions et les répandirent à leurs frais.)

PRINCE,

La personne qui m'a remis la brochure que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, m'assure qu'il ne peut vous

didature étayée avec tant de peine, et au prix des plus graves atteintes portées au droit et à la liberté des électeurs? N'avions-nous pas raison de dire que depuis dix mois on ne peut compter sur rien, et que c'est l'imprévu qui nous gouverne? Qui nous eût dit que la séance du samedi 25 novembre eût un pareil lendemain?

L'extrait suivant d'une lettre de Gaète donne la mesure de la confiance qu'inspirent au Saint-Père le zèle hypocrite et les protestations du gouvernement du National :

« Gaète, 27, à bord du Ténare.

« ..... Nous étions à peine au mouillage, lorsque le cardinal Antonelli vint à bord. Nous lui dîmes que nous venions, par ordre supérieur, nous mettre à la disposition du Saint-Père pour le transporter en France. Cette communication parut l'étonner beaucoup; puis, après un moment d'hésitation, il nous fit la réponse suivante, que je vous rends textuellement :

« S. S. n'a jamais manifesté l'intention de se rendre en France, et si elle doit quitter l'Italie, ce ne sera pas pour aller dans un pays plein de révolutions, et où le chef du gouvernement est le fils d'un RÉGICIDE!... »

La lettre suivante a été adressée à Monsieur le rédacteur du journal *la Liberté* :

Monsieur le rédacteur,

Je viens de lire dans votre journal d'aujourd'hui samedi 9 décembre, un article dans lequel vous prétendez être bien informé que le banquet du 3 décembre, à Vaise, commandé pour 200 couverts, n'a réuni que 150 convives.

Comme président du banquet, je puis vous affirmer que les renseignements qui vous ont été fournis à ce sujet sont tout-à-fait inexacts. Aucun des 200 convives n'a manqué à la réunion, et, de plus, 153 délégués de la campagne, invités par les souscripteurs, s'y sont rendus; le résultat du scrutin préparatoire a été parfaitement tel que le *Courrier de Lyon* l'a annoncé. Les délégués représentaient plus de dix mille votants de la campagne.

Je crois devoir compter, Monsieur, que votre impartialité vous fera insérer ma lettre dans le plus prochain numéro de votre estimable journal.

être désagréable de recevoir directement les remerciements que je vous dois. Je m'empresse donc, Prince, de vous exprimer la satisfaction que la lecture de ces ouvrages vient de me procurer; ils m'ont surtout fait admirer ce qu'il y a de courage à vous de consacrer à d'utiles travaux les longues heures de votre captivité.

La brochure sur les sucres est celle qui m'a fait le plus de surprise. Je conçois parfaitement vos études historiques et les réflexions si justes qu'elles vous suggèrent; mais je conçois moins comment vous avez approfondi, Prince, un sujet purement industriel et financier. Vous avez pour moi éclairci ce débat d'intérêts opposés, sauf pourtant, si vous me permettez de le dire, en ce qui touche l'intérêt du consommateur, toujours un peu négligé par les grands de ce monde.

Puissiez-vous un jour, Prince, être en position de consacrer à notre commune patrie le fruit des connaissances que vous avez déjà acquises et que vous acquérez encore.

En attendant qu'on vous rende, comme il serait juste de le faire, les droits de citoyen français, ainsi qu'à tous les membres de votre illustre famille, croyez aux vœux ardents que je fais pour vous voir rendre à la liberté, sûr que je suis, que vous vous consacreriez désormais à des travaux littéraires et scientifiques qui ajouteraient un rayon à l'immense auréole du nom que vous portez.

Recevez, Prince, avec mes vœux et mes remerciements, l'assurance des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Prince,

Votre très-humble serviteur.

Passy, 14 octobre 1842.

Signé, BÉRANGER.

J'ai l'honneur d'être, avec une entière considération, votre très dévoué serviteur.

J. REYNAUD-TABARD,  
président du banquet donné à Vaise,  
le 3 décembre 1848.

On assure que dans une dernière lettre adressée à Lyon, M. Rivet, revenant sur son premier avis, déclare que la seule ressource qui nous reste pour sauver la France, c'est de voter pour Louis-Napoléon Bonaparte.

(Correspondance spéciale du PRÉSIDENT.)  
Paris, 7 décembre 1848.

Voici des renseignements positifs sur la situation politique, ils sont de la plus haute importance. Nous savons par des avis certains qui nous viennent de l'Assemblée Nationale, de plusieurs représentants, des administrations et de notre correspondance particulière que M. Louis-Napoléon Bonaparte obtiendra la majorité dans le vote du 10 décembre. Cette majorité lui est irrévocablement assurée; mais il est essentiel, même pour éviter toute pensée coupable de résistance chez la faction qui va finir et chez ses adhérents et souteneurs trop nombreux, même dans l'Assemblée Nationale et dans les grandes fonctions publiques, pour enlever à la coterie qui faigue la France de son pouvoir jusqu'à la moindre velléité de guerre civile, il faut que la majorité donnée à M. Bonaparte soit tellement forte, tellement grande, qu'elle écrase immédiatement le parti du général Cavaignac. Pas d'hésitation, pas de timidité, et surtout que tous les électeurs soient bien convaincus de ceci, c'est que l'on n'éloignera avec certitude toutes les chances de guerre civile, que si la majorité est plus que nombreuse, plus que strictement légale pour M. Bonaparte. La coterie du général Cavaignac est déjà frappée au cœur, il faut que le vote immense de dimanche l'achève et lui enlève jusqu'à la dernière espérance de résister. Nous savons que déjà l'indécision se met dans les rangs, elle sera abasourdie par le vote.

L'affaire de la loi sur les récompenses nationales par lesquelles M. Cavaignac, président du Conseil, demandait à l'Assemblée de voter des pensions et des récompenses honorifiques en faveur de parents d'assassins et en faveur de condamnés pour

## 2<sup>e</sup> LETTRE DE BÉRANGER.

(Cette lettre fut envoyée au prince lors de la publication de son ouvrage sur le paupérisme.)

PRINCE,

J'ai l'honneur de vous remercier de l'envoi que vous m'avez fait de votre écrit. Il doit mériter les suffrages de tous les amis de l'humanité. N'idée que vous émettez dans cette trop courte brochure est une de celles qui pourraient le mieux améliorer le sort des classes industrielles et travailleuses. Il ne m'appartient pas, Prince, de juger de l'exactitude des calculs dont vous l'appuyez, mais j'ai trop souvent fait des rêves qui avaient le même but que votre généreuse intention, pour ne pas en apprécier toute la valeur. Par un hasard même dont je suis fier, mes utopies du coin du feu se rapprochent singulièrement du projet que vous développez si clairement et si bien appuyé de raisons victorieuses.

C'est moins par vanité, Prince, que je vous parle ici de mes réuasseries, que pour faire juger de la satisfaction que votre ouvrage a dû me procurer.

Il est beau à vous, au milieu des ennuis et des souffrances de la captivité, de vous occuper ainsi, Prince, de ceux de vos concitoyens dont les maux sont si nombreux et si menaçants. C'est la meilleure manière et la plus digne du grand nom que vous portez, de faire sentir le tort des hommes d'Etat qui hésitent si longtemps à vous rendre la liberté et une patrie. Avec mes vœux pour que vous recouvriez enfin l'une et l'autre, agréez, Prince, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Passy, 30 juin 1844.

Signé, BÉRANGER.

crimes infamants, loi dans laquelle les noms de Pepin, de Darmés, de Nivrey, de Coffinan, de Chaveau, de Sobrier, de Fieschi, se trouvaient à côté de ceux de membres du gouvernement, de M. Marrast, Flocon, Bastide, Cabet et Caussidière; cette affaire odieuse d'immoralité et d'impudence politique a soulevé un cri de réprobation générale contre la candidature du président du Conseil. Il n'est bruit que de ce fait exorbitant dans le monde politique, dans la garde nationale et parmi tous les électeurs.

Chacun se dit qu'un acte semblable démasque heureusement à temps les intentions et les tendances, les pensées véritables de M. Cavaignac; l'excuse est impossible. Aussi M. Dufaure, l'innocent prête-nom et le plastron bienveillant des roueries du pouvoir n'a-t-il trouvé que quelques lignes honteusement embarrassées pour balbutier un prétexte d'ignorance. Au fait, il n'y avait rien à répliquer. Les hommes clairvoyants qui ne se paient pas de paroles creuses et de protestations arrachées au dernier moment par les dangers d'une candidature compromise, n'en étaient pas à attendre ce fait pour connaître les intentions véritables du président du Conseil et même ses tendances très visibles depuis quelques jours.

Il s'est aperçu que le parti modéré de l'Assemblée Nationale ne se payait pas de vaines déclarations et demeurait hostile à sa candidature.

On remarque en ce moment, comme signe de cette situation et comme indice de préparatifs non équivoques de volte-face politique, qu'un groupe ministériel, assez nombreux pour peser sur les délibérations de l'Assemblée, s'est formé dans son sein, et qu'il appuie le général Cavaignac dans toutes les circonstances. Il est malheureusement vrai, en France, que la platitude politique et l'asservissement parlementaire succèdent presque toujours, chez un grand nombre d'hommes médiocres, à l'esprit de mutinerie politique et de révolte inquiète; les intérêts individuels se joignent à ces motifs d'instincts de servilité, et tous les pouvoirs trouvent ainsi une armée de dévouements prêts sans cesse à les aider d'un vote ou d'une adhésion. Nous en sommes là en ce moment; et ces dévouements

se sont recrutés sur tous les bancs de l'Assemblée nationale; mais surtout du côté gauche, vers lequel le général Cavaignac vient de se retourner encore une fois en désespoir de cause, et qui, pour se maintenir, le soutient. Il faut dire aussi, pour se rassurer sur les conséquences de cette levée du contingent ministériel, que sa masse échange facilement son idole contre une autre, et que la plupart de ceux qui le composent se retourneraient vers la présidence de M. Bonaparte, après l'élection, aussi vite et aussi énergiquement qu'ils l'ont fait en faveur de M. Cavaignac. C'est un bagage, mais en ce moment le pouvoir s'en fait une force, et avec le secours de la gauche, il dominerait l'Assemblée entière, il annulerait le parti modéré, il comprimerait la droite, s'il avait définitivement le pouvoir. Le danger est grand, car la présidence de M. Cavaignac nous ramènerait aux jours funèbres du gouvernement provisoire. Je vous l'ai dit, tous les hommes clairvoyants s'aperçoivent de cette tendance, ils en voient les symptômes, elle se déclarerait hautement et franchement si le scrutin du 10 décembre donnait le succès au chef du pouvoir exécutif. On ne saurait donc appeler trop sérieusement l'attention du pays sur cette situation, s'il ne veut pas rétrograder vers de mauvais jours, vers de mauvais hommes, vers les mauvaises chances d'incommensurables dangers. Il le peut, mais en se prononçant si haut, si fort, et avec tant d'ensemble, que le retour devienne impossible.

— Un honorable représentant disait aujourd'hui, d'après des nouvelles sûres, que la guerre ne pouvait manquer d'éclater entre la Russie, l'Espagne, la Prusse, l'Autriche et quelques Etats secondaires d'un côté, et la France de l'autre, si le général Cavaignac était nommé président de la République.

Les gouvernements étrangers qui savent tout ce que la coterie du pouvoir et la propagande Bastide ont fait pour jeter dans leurs Etats le désordre, l'insurrection et l'anarchie, ne veulent pas être exposés pendant quatre ans à ces sourdes menées, aussi nuisibles à la tranquillité générale de l'Europe qu'au rétablissement de l'ordre dans chaque nation. Aussi la nomination du général Cavaignac à la présidence de la République, devra être considérée comme un

événement précédant de très-près la guerre générale.

— Nous savons positivement que la destitution du général Changarnier, commandant supérieur des gardes nationales de la Seine est décidée, mais elle ne serait prononcée et rendue publique que le lendemain du jour où le résultat de l'élection pour la présidence de la République sera proclamé. M. Changarnier a eu le tort, ainsi que nous l'avons annoncé, de se déclarer trop ouvertement pour la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte; il a consulté ses convictions personnelles, il s'est rappelé qu'il connaissait parfaitement le général Cavaignac, et il réflète d'ailleurs dans son vote l'opinion de l'immense majorité de la milice nationale qu'il commande. Ce sont là des griefs que la coterie du général Cavaignac ne peut lui pardonner et pour lesquels elle l'attaque tous les jours avec violence en attendant le jour de sa destitution qui, d'ailleurs, à la tournure que prennent les élections, n'est certes pas probable.

### Chronique électorale.

M. le général Changarnier a décidément encouru les foudres du *National*. Le journal de M. Clément Thomas trouve que M. Clément Thomas n'est pas convenablement remplacé par le vainqueur de Mostaganem; et puis, crime irrémissible aux yeux de la dynastie Lepelletier, M. Changarnier a pris au sérieux la démission Hingray, et a fait défense à cet honorable libraire de continuer à se parer des insignes de colonel de la 10<sup>e</sup> légion. Aussi, le général est-il, depuis deux jours, véhémentement attaqué par la feuille ministérielle. On va jusqu'à lui faire entendre que le chef du pouvoir exécutif pourrait bien lui retirer son commandement comme le *National* lui a retiré sa confiance.

— Il y a maintenant dans l'Assemblée nationale sept généraux qui se sont prononcés pour Louis-Napoléon. Ce sont: les généraux Rulhières, Lebreton, Changarnier, commandant en chef des gardes nationales de France; Baraguay-d'Hilliers, président de la réunion de la rue de Poitiers; Oudinot, général en chef de l'armée des Alpes; le maréchal Bugeaud et le général Rey.

#### LETTRÉ DE CHATEAUBRIAND.

(Écrit à la même époque que celle ci-dessus.)

PRINCE,

Au milieu de vos infortunes, vous avez étudié avec autant de sagacité que de force les causes d'une révolution qui, dans l'Europe moderne, a ouvert la carrière des calamités royales. Votre amour de la liberté, votre courage et vos souffrances, vous donneraient à mes yeux tous les droits, si, pour être digne de votre estime, je ne devais rester fidèle au malheur d'Henri V comme je le suis à la gloire de Napoléon.

Qu'il me soit permis, Prince, de vous remercier de l'extrême honneur que vous m'avez fait en citant mon nom dans votre bel ouvrage. Ce précieux témoignage de votre souvenir me pénètre de la plus vive reconnaissance.

Je suis, avec un profond respect, Prince, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Paris, 13 juin 1844. Signé, CHATEAUBRIAND.

#### LETTRÉ D'ODILON BARROT.

(Celle lettre fut écrite au moment où le prince refusa de signer la lettre que Louis-Philippe exigeait de lui pour lui permettre de se rendre au désir de son père qui l'attendait à son lit de mort.)

Paris, 6 février 1846.

MON PRINCE,

Tout en m'affligeant de la détermination que vous avez prise, je n'ai pas la force de blâmer le sentiment qui vous l'a dictée. Dans le temps où nous vivons, l'élevation et la noblesse de l'âme se rencontrent assez rarement pour que je ne sois pas très-disposé à les honorer, même dans ce qu'elles peuvent avoir d'exagéré.

Recevez, mon Prince, le nouvel hommage de mon respectueux dévouement.

Signé, ODILON BARROT.

#### LETTRÉ DE LOUIS BLANC.

(Celle lettre fut écrite dans la même circonstance que la précédente.)

PRINCE,

Un de nos amis communs, M. P..., m'a remis la lettre

que vous avez bien voulu m'écrire.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis touché des sympathies dont elle m'apporte le témoignage, et auxquelles les miennes répondent si complètement.

M. P..., qu'on est si heureux d'avoir pour ami, et dont le dévouement à votre personne n'est pas moins éclairé que chaleureux; M. P... m'a donné communication de votre réponse à M. Odilon Barrot.

Bien que vous soyez en ce moment captif et malheureux, j'hésiterais à vous dire quels sentiments de profonde estime et d'attendrissement presque la lecture de cette lettre a éveillés en moi, si déjà je n'avais eu occasion de me faire connaître. Vous vous rappelez peut-être, Prince, la visite que j'eus l'honneur de vous rendre à Ham, et avec quelle franchise je vous exposai en quoi mes opinions différaient des vôtres. — Homme libre, républicain, ne relevant que de ma conscience et n'attendant rien de personne, je crains peu que, dans ma bouche ou sous ma plume, l'expression d'un sentiment admiratif soit suspect de flatterie. Je vous confesse donc sans détour que votre réponse à M. Barrot m'a ému jusqu'au fond du cœur. La résolution qu'elle formait était la seule qui fût digne de vous, et moins qu'à personne il vous était permis, selon moi, de sacrifier au désir de voir ouvrir les portes de votre prison, ce que vous deviez à votre caractère. Tenez pour certain que, par une conduite aussi noble, vous avez rempli de joie vos véritables amis, et donné à vos ennemis, un déplaisir mortel. Si vous pouviez vous décider à offrir à la grandeur de votre pays, à l'égalité, à la République, ce que vous croyez devoir aux traditions de l'Empire, à une sorte de culte de famille, à votre nom, qu'avec empressement mon cœur volerait vers vous! Laissez-nous espérer, à nous tous qui aimons votre personne sans marcher dans votre voie, laissez-nous espérer que la victoire restera un jour, dans votre

âme, à ce qu'elle renferme de tendances démocratiques et d'inspirations désintéressées. Cet espoir, rien ne nous autorise mieux à le former que la constance et la dignité dont vous faites preuve dans le malheur.

Croyez, Prince, je vous prie, à mon affection et à mon estime.

Paris, le 12 février 1846.

Signé: LOUIS BLANC.

#### MANUEL D'ARTILLERIE.

PAR LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Nous avons droit de nous étonner qu'il ait fallu sept ans aux plus fortes têtes de l'artillerie pour mettre à fin un volume in-8° de 500 pages. Sept ans! tandis qu'un simple capitaine d'artillerie au service de Suisse (Louis-Napoléon Bonaparte) a conçu, rédigé et publié, en moins de deux ans, un manuel qui ne le cède en rien à l'*Aide-Mémoire* officiel de France. Et ce capitaine était loin d'avoir à sa disposition toutes les ressources que possède notre comité suprême....

La partie consacrée à l'artillerie de campagne est celle probablement qui a été rédigée avec le plus de soin, je dirais presque d'affection; elle constitue un véritable traité, le plus complet et le plus succinct en même temps qui a été fait sur la matière. L'auteur, y a fait preuve d'une grande intelligence du but et des moyens de l'artillerie. Le paragraphe intitulé: *Service et tactique* est surtout un petit modèle de clarté, de précision, qui en apprend plus que bien des gros volumes; il y a une grande différence dans la manière dont le même sujet est traité dans l'*Aide-Mémoire* du comité et dans le *Manuel*, et, à coup sûr, cette différence n'est pas à l'avantage de l'*Aide-Mémoire*, etc., etc.

(*National*, 12 mai 1856.)

— Nous apprenons à l'instant qu'en vertu d'un ordre du jour du 30 novembre, inscrit aux registres matricules des régiments, les troupes en résidence dans les diverses localités devront voter à la commune avec les citoyens. Cet ordre recommande de bien les mélanger avec la masse, afin que la désaffection de l'armée pour M. Cavaignac ne soit pas évidente. — Tout commentaire est inutile.

— On nous écrit de Beaujeu :

La candidature de Louis-Napoléon Bonaparte est assurée de tous les suffrages de nos ouvriers ; mais une partie de la bourgeoisie, malheureusement trop préoccupée de ses intérêts matériels, se laisse encore conduire par cette pensée que avec Cavaignac les affaires vont reprendre, la confiance va renaître ; et votera pour lui. Erreur, profonde erreur !

Qu'a fait le chef du pouvoir exécutif, depuis cinq mois qu'il tient les rênes de l'Etat ? où sont les actes qui révèlent l'intelligence de la situation, le désir de faire le bien, la volonté de réparer le mal ?

L'arrêt qui a frappé d'illustres généraux, des officiers distingués, tant de braves que la patrie montre avec orgueil et que l'Europe admire, cet arrêt inique et brutal a-t-il été rapporté ? La magistrature, cette arche sainte qui a toujours sur nagé au milieu des plus grands naufrages politiques, la magistrature a-t-elle vu remonter sur leurs sièges ceux de ses membres qu'en avait expulsés la passion et la violence ?

Les fonctions publiques ont-elles changé de mains, ou au contraire, aujourd'hui comme il y a cinq mois, ne sont-elles pas le patrimoine de l'incapacité ou de la suffisance ?

Rien, rien, rien ! maintenant comme autrefois, c'est par ces mots que se résume la politique du gouvernement ; aussi, le peuple qui ne raisonne pas, mais qui juge par instinct, cherche-t-il ailleurs une ancre de salut.

Un nom glorieux entre tous s'offre à lui, il l'accepte avec enthousiasme, il s'abandonne aux idées d'ordre qu'il représente, il s'y abandonne avec cette confiance, avec cette foi qui fait les nobles choses et qui enfante les grands événements. C'est en vain qu'on jette sur sa route des fleurs pour l'éblouir, des dangers pour l'effrayer, des promesses pour le séduire, le peuple détourne ses regards et marche vers son but. Eh ! bien, c'est avec ce peuple que nous allons voter, nous ne saurions faire fausse route, car la voix du peuple c'est la voix de Dieu. Nous n'avons, nous, ni places à offrir, ni routes à promettre, ni ambition d'aucune sorte à satisfaire. Nous ne nous servons pas alternativement d'une main pour demander, d'un glaive pour frapper. Sans autre force que le sentiment de notre patriotisme, nous suivons notre route, tendant une main fraternelle à ceux que nous avons toujours aimés et dont, je le répète, nous n'avons jamais déserté le drapeau.

### Électeurs, garde à vous !

Une dépêche télégraphique annonce que le gouvernement a fait retarder le départ des courriers ; peu importe les intérêts particuliers qui peuvent être compromis ou perdus par le retard d'une correspondance ; tout doit plier devant cette mesure dictatoriale ; des preuves irrésistibles vont vous montrer sans doute que Cavaignac est plus que jamais le sauveur de la France ; que sans lui point de salut pour la patrie.

Électeurs, garde à vous ! Des bruits faux et ridicules vont être semés dans toute l'étendue de la République ; il y en aura pour toutes les opinions, pour tous les intérêts ; messieurs du *National*, qui nous gouvernent, ne sont point avarés, comme chacun sait.

Ainsi, de nouvelles protestations de Cavaignac, des promesses de tous genres et pour tous les partis,

La nouvelle du désistement de Napoléon, sa mort subite, des opinions subversives de sa part ; la guerre civile, le pillage et la misère s'il est nommé, et un bonheur sans bornes si Cavaignac est élevé au pouvoir. Toutes les ruses marcheront de front.

Hélas ! un noyé s'attache à une paille qui surnage pour se sauver.

Tous les contes les plus absurdes seront répandus au moment de l'élection, de nombreux pièges seront dressés avec art. Garde à vous !

Sans doute, les convictions sont formées, la victoire est certaine ; mais il faut qu'elle soit complète.

Électeurs crédules et confiants, garde à vous !

### ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 7 décembre. — Présidence de M. Bixio vice-président.

A deux heures la séance est ouverte. Le procès-verbal est lu.

M. Sénard a la parole sur le procès-verbal, et donne des explications au sujet du projet de décret relatif aux récompenses nationales, projet que le gouvernement a cru devoir retirer hier, devant l'indignation générale qu'il avait provoquée. Il qualifie les listes présentées de produits de la démence, de monstruosité.

Il termine en disant, à la décharge de la commission des récompenses nationales, que deux de ses membres seulement, qui n'appartiennent pas à l'Assemblée, ont vu sans les lire ; sans doute, ces listes sur lesquelles ils ont eu le tort d'apposer trop légèrement leur *visa*.

M. Guinard vient prendre la défense de son ami Albert, que M. Sénard avait en quelque sorte désigné, et qui avait été président de la commission. Il interpelle vivement M. Thiers qui n'avait que faire dans le débat, et termine en demandant le dépôt aux archives des listes et de toutes les pièces.

Après quelques explications tortueuses et embarrassées de M. Dufaure et de M. le président du conseil, M. Baroche a pris la parole pour défendre la commission ; il a terminé son discours, en disant :

M. Dufaure disait tout à l'heure, par une erreur que je déplore, que ces listes n'étaient que des copies d'écrou. Comment donc ! mais est-ce que sur ces états ne figuraient pas les neveux de personnes condamnées, mais qui n'ont jamais été condamnés eux-mêmes ? Ainsi l'honorable M. Altaroché a été bien surpris de se voir figurant dans cette liste. L'honorable M. Ambert qui n'a pas combattu en février...

M. AMBERT : Au contraire. (Mouvement.)

M. BAROCHÉ : Ces listes ne sont pas des relevés d'écrou, puisque parmi les noms nous voyons ceux de la veuve de Pépin, deux sœurs de Lecomte, et d'autres dont le seul titre était l'assassinat. A qui doit incomber la responsabilité des listes ? à ceux qui ont fait ces listes et à ceux qui les ont laissées passer sans les lire.

Non, j'aime à croire, je suis enchanté de croire que la commission des récompenses nationales, qu'aucun de ses membres n'a pris part à ce travail, qui reste anonyme. Mais enfin il était du devoir de votre commission saisie de documents aussi graves et authentiques, de faire rayonner la vérité tout entière et de ne pas permettre que l'opinion publique s'égare en fâcheuses interprétations (Très-bien.)

A quatre heures et demie, la séance continuait.

### VARIÉTÉS.

#### L'Électeur indécis.

Gros-Jean, qui faut-il que je nomme,

Disait Blaizaud, pour Président ?

Jean, lui répond : Prenons un homme

D'un nom bien chéri, bien sonnante ;

Chacun, tu sais, désire, en France,

Des louis, des napoléons ;

Pour bien voter, en conséquence,

Sur ton billet mets les deux noms.

### JARDIN D'HIVER.

Visites et promenades tous les jours, moyennant 50 ct. Les mercredis et vendredis, concert pour MM. les abonnés.

L'Administration du Jardin d'Hiver a l'honneur de prévenir MM. les abonnés, que mercredi et vendredi il y aura, de 3 à 5 heures, concert vocal et instrumental. Les intermèdes seront remplis par des scènes de Guignol. MM. les abonnés sont priés de se munir de leur carte d'abonnement.

### Salle du Colisée.

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 1848,

A MIDI PRÉCIS,

Au bénéfice des colons lyonnais, PREMIER

### Grand Concert politique,

Donné par la société philharmonique du Nord, avec le concours de 150 exécutants, artistes et amateurs.

Prix du Billet : 1 fr.

### Joli Appartement garni,

COMPOSÉ DE SIX PIÈCES,

Ayant vue sur le quai de l' Arsenal,

A louer de suite,

Rue Martin, 2, au 3<sup>e</sup>.

S'adresser à M. JUBIÉ, arbitre de commerce, rue Romarin, n. 2.

### BAISSE DE PRIX.

### Cottaz et C<sup>o</sup>.

Maison de gros et détail.

PRIX-FIXE. — AU COMPTANT.

QUALITÉ SUPÉRIEURE.

Chaussures d'Enfants de tout âge, Souliers pour dames et pour hommes, DE TOUS GENRES.

Grande fabrique de chaussures lyonnaises.

RUE DE L'ARBRE-SEC, 32, à Lyon.

(DANS LA COUR.)

BOTTINES lasting noir, en souliers, avec chevilles au talon,	5 fr. 90 c.
BOTTINES lasting noir, en escarpin,	5 90
BOTTINES lasting en couleurs, claquées vernies,	6 90
OTTINES satin anglais, claquées tout au tour,	4 30
BOTTINES satin anglais, à bout verni,	4
BOTTINES grises, claquées, vernies tout au tour,	4
BOTTINES grises à bout verni,	5 30
SOCQUES en cuir à bout,	3
SOCQUES en cuir à claque,	3 50
BOTTES fortes,	16
BOTTES fines,	16
REMONTAGES,	12
BOTTES VERNIES,	22

Bottes de commande, en 12 heures.

Bottines, en 7 heures.

NOTA. — Le sieur COTTAZ prévient ses nombreux clients qu'il vient de prendre association avec un fabricant de cuirs tiges et peaux ; il peut obtenir les marchandises moitié meilleur marché et premier choix, ce qui lui permettra de livrer les bottes et bottines aux prix indiqués ci-dessus et en bonne qualité sans préjudice de la couture qui sera tout aussi solide qu'elle était dans un prix plus élevé.

### MALADIES SECRÈTES.

Pharmacie de Ph. QUET,

RUE DE LA PRÉFECTURE, 5, A LYON.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des Capsules au Baume de Copahu pur, sans

odeur ni saveur, contre les écoulements récents ou anciens.

Injection astringente d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

Suspensoir élastique indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longues jerrées.

A. MEINEL, Gérant.

CHAMPAGNE Imprimerie à Lyon, 18, place de la Charité.

Tiré aux presses mécaniques de J.-B. Pélissier, rue de la Spence 3.